



Assemblées Générales du 17 octobre 2014

Compte rendu

Mende, le 21 octobre 2014 – Cogra, pionnier de l'énergie bois en France, annonce avoir tenu son Assemblée Générale Mixte des actionnaires ainsi que l'Assemblée Générale des Porteurs de BSAR le 17 octobre 2014.

Assemblée Générale Mixte des Actionnaires (FR0011071570 – ALCOG)

Les 43 actionnaires présents ou représentés réunissaient 67,76 % des titres en circulation et 75,67 % des droits de votes, soit 1 858 244 actions et 3 059 728 droits de vote.

Au cours de cette Assemblée présidée par Bernard Chapon, Président directeur général et fondateur de Cogra, toutes les résolutions ont été adoptées. Le détail des votes par résolution est le suivant :

Réso.	Libellé	Vote pour	Vote contre	Abstention
A titre ordinaire				
1	Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice 2013/2014. Quitus à la gérance - Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement.	100 %	-	-
2	Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2014.	100 %	-	-
3	Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées. Constat de l'absence de convention.	100 %	-	-
4	Autorisation d'opérer sur les actions de la Société	99,97 %	0,03 %	-
A titre extraordinaire				
5	Proposition de modifications de certaines des caractéristiques des BSAR octobre 2014 - échéance 27 octobre 2014 émis dans le cadre d'une attribution gratuite à l'ensemble des actionnaires le 25 octobre 2012.	100 %	-	-
6	Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes.	83,17 %	16,83 %	-
7	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'annuler des actions acquises dans le cadre du programme de rachat et de réduire en conséquence le capital de la Société.	100 %	-	-
8	Pouvoirs en vue des formalités	100 %	-	-

(suite page suivante)

Assemblée Générale des Porteurs de BSAR (FR0011346618 – COBS)

Les 22 porteurs de BSAR présents ou représentés réunissaient 44,08 % des BSAR en circulation, soit 379 052 BSAR.

Réso.	Libellé	Vote pour	Vote contre	Absten-tion
1	Proposition de modifications de certaines des caractéristiques des BSAR octobre 2014 - échéance 27 octobre 2014 émis dans le cadre d'une attribution gratuite à l'ensemble des actionnaires le 25 octobre 2012.	100 %	-	-
2	Pouvoirs en vue des formalités	100 %	-	-

Ainsi, les porteurs de BSAR ont approuvé à l'unanimité la prolongation de deux (2) ans de la période d'exercice des BSAR qui est désormais fixée au 27 octobre 2016. Toutes les autres caractéristiques sont inchangées. Pour rappel, cinq (5) BSAR donnent droit à leur détenteur de souscrire une (1) action Cogra au prix de 6 euros. Les BSAR Cogra sont cotés sur Alternext sous le code ISIN FR0011346618.

A propos de Cogra, pionnier de l'énergie bois

ALCOG - FR0011071570

Producteur de granulés de bois depuis 30 ans, Cogra s'est imposé en France comme un acteur de référence du secteur grâce à une approche qualitative et durable de son métier.

Avec deux usines d'une capacité totale de production de plus de 100 000 tonnes, Cogra produit des granulés de première qualité qui sont commercialisés en direct en France et à l'étranger ou via son réseau de plus de 700 revendeurs. L'activité de production de granulés bois, couplée à une activité de conseil et distribution de poêles et chaudières forment un ensemble cohérent et différenciant qui permet d'apporter une réponse globale aux consommateurs soucieux de leurs économies d'énergie et de la protection de l'environnement.

Contacts

COGRA

Zone de Gardès
48000 MENDE
T : 04 66 65 34 63

LISTING SPONSOR

EUROLAND CORPORATE
Julia Bridger
T : 01 44 70 20 84

COMMUNICATION FINANCIÈRE

CALYPTUS - Marie Calleux
T : 01 53 65 68 68
cogra@calyptus.net

Retrouver toute l'information sur www.cogra.fr